



Nombre de membres :  
En exercice : 23  
Présents : 14  
Votants : 21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 28 mars 2024  
Date d'affichage : le 28 mars 2024

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du 28 mars 2024, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire

Présents : Michel Guillard, Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Eve-Lise Martin, Yannick Cerclé, Jean-Paul Huou, Julie Rabinand, Agnès Amorim, Christelle Ardouin, Guillaume Lafaye, Etienne Lanuzel, Daphnée Blay

Pouvoirs : Jean-Claude Bonhomme a donné pouvoir à Daniel Lecomte  
Michaël Roussel a donné pouvoir à Yannick Cerclé  
Edern Picault a donné pouvoir à Jean-Paul Huou  
Céline Champenois a donné pouvoir à Agnès Amorim  
Marc Guillot a donné pouvoir à Michel Guillard  
Emmanuel Lemercier a donné pouvoir à Etienne Lanuzel  
Sophie Maure a donné pouvoir à Daphnée Blay

Absents : Adeline Masson, Thibaut Onasch

Guillaume Lafaye est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

**OBJET : 2024/22– budget caisse des écoles – affectation résultat 2023**

Voici le bilan 2023 du budget de la caisse des écoles :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>€</b>
Dépenses	12 228,62
Recettes	12 762,22
<b>RESULTAT</b>	<b>533,60</b>
Excédent reporté N-1	2 633,59
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>3 167,19</b>

**Affectation de la totalité de l'excédent**

BP 2024	
Compte 002 (RF)	3 167,19 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2023 du budget de la caisse des écoles.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,  
Le 9 avril 2024

Le Maire, Michel Guillard

